



**HAL**  
open science

# Les espaces délaissés, préfiguration d'un nouveau modèle urbain

Alexis Leray, Béatrice Plottu, Eric Plottu

## ► To cite this version:

Alexis Leray, Béatrice Plottu, Eric Plottu. Les espaces délaissés, préfiguration d'un nouveau modèle urbain. 16.journées de recherches en sciences sociales, INRAE-SFER-CIRAD, Dec 2022, Clermont-Ferrand, France. hal-04086694

**HAL Id: hal-04086694**

**<https://hal.science/hal-04086694v1>**

Submitted on 2 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les espaces délaissés, préfiguration d'un nouveau modèle urbain**

Alexis Leray<sup>1</sup>, Béatrice Plottu<sup>2</sup>, Eric Plottu<sup>3</sup>

(1) (2) UMR SMART, l'institut agro Rennes - Angers, 49100, Angers, France.

(2) ADEME, 49100, Angers, France.

Auteur de correspondance : [alexis.leray@agrocampus-ouest.fr](mailto:alexis.leray@agrocampus-ouest.fr)

**Résumé.** Si, de nos jours, les espaces délaissés urbains sont perçus négativement par l'imaginaire collectif en France, il n'en a pas toujours été ainsi. En mobilisant la conceptualisation des trois âges de l'urbanisme d'Albert Levy (1998) qui propose une lecture des mutations de la ville française, l'objectif de l'article est de montrer, qu'à partir des années 1990, l'évolution des perceptions et la réappropriation des espaces délaissés reposent sur de nouvelles valeurs marqueurs d'un nouveau modèle socio-économique émergent en rupture avec celui du modèle productiviste en crise. Ces valeurs préfigurent un nouveau modèle urbain où l'espace délaissé retrouve un statut comme potentiel d'expérimentation et d'adaptation d'un modèle urbain résilient.

**Mots clés :** Espaces délaissés urbains – Modèles socio-économiques - Crise – Résilience

## **Urban derelict spaces, the prefiguration of a new urban model**

**Abstract.** Nowadays in France, derelict urban spaces are perceived negatively by the collective imagination, however this has not always been the case. By mobilising Albert Levy's concept of the three ages of urban planning (1998), which proposes a reading of the mutations of the French city throughout History, the aim of this article is to show that, as of the 1990s, the evolution of perceptions and the re-appropriation of neglected spaces rely on new values. This set of values characterise a new emerging social and economic model breaking with the crisis of the production-driven model. It foreshadows an emerging urban model in which derelict spaces regain their status as a potential for experimentation and adaptation for a resilient urban model.

**Keywords:** Urban derelict spaces – Urban leftovers – Urban wastelands – Social and economic model – Crisis – Resilience

**Classification JEL:** P25, R14, R52

## **1. Introduction**

Dents creuses, terrains-vagues, espaces résiduels, non-lieux, etc., les espaces délaissés urbains sont généralement perçus négativement par l’imaginaire collectif en France. Ils se dressent en effet comme le reflet de l’échec d’un modèle productiviste ayant produit massivement des friches (lors de la désindustrialisation) ou le résultat d’un impensé du projet urbain produisant des délaissés.

Les espaces délaissés n’ont pas toujours eu ce statut. En mobilisant la conceptualisation des trois âges de l’urbanisme d’Albert Levy (1998), nous mettons en évidence que le statut des espaces délaissés a varié selon le modèle urbain dominant. Ils sont d’abord des jachères agricoles puis jouent un rôle de stabilisateurs du fonctionnement des marchés avec la révolution industrielle. Une rupture se produit dans les années 1970 où la perception de leur rôle devient négative. Appréhendés alors comme les symptômes d’un modèle urbain sous-tension, reflet d’un modèle socio-économique en crise, les espaces délaissés sont vus comme les signes de l’inadaptation au cadre social et territorial en mutation. Leur valorisation et leur réhabilitation pâtissent de cette connotation négative car ils sont perçus comme incapables de porter un projet pour l’avenir (AUCAME 2016).

Si cette perception négative a tendance à perdurer dans l’imaginaire collectif, l’objectif de l’article est de montrer qu’à partir des années 90 l’évolution des perceptions et la réappropriation des espaces délaissés reposent sur de nouvelles valeurs en rupture avec celles du modèle productiviste en crise. Ces valeurs préfigurent un modèle urbain en émergence où l’espace délaissé retrouve un statut. C’est ce changement de valeurs qui sous-tend un statut renouvelé des espaces délaissés que nous cherchons à mettre en évidence en montrant leurs rôles au sein de ce modèle émergent.

La section 2 du papier est consacrée à la production d’une définition et d’une typologie des espaces délaissés urbains. La section 3 caractérise l’évolution de leur statut lors des deux premiers âges de la ville (de la société agraire à l’ère industrielle) et leur perception comme symptôme de la crise du modèle industriel (troisième âge de l’urbanisme à partir des années 70). Enfin, dans une dernière section, nous montrons que les valeurs qui motivent les nouvelles formes d’appropriation des espaces délaissés (à partir des années 90) préfigurent le futur modèle urbain qui constituerait le quatrième âge de la ville.

## **2. Définition et typologie des espaces délaissés urbains, entre friches et délaissés**

Malgré une littérature de plus en plus abondante (en géographie, économie, urbanisme, architecture, paysage etc.), il n’existe pas de définition partagée par tous de la friche et du délaissé urbain. Le terme de délaissé semble néanmoins plus générique que celui de friche, ce qui nous permet de l’appréhender comme complémentaire de la friche (2.1.), et ainsi de remobiliser une typologie considérant friches et délaissés comme un ensemble que nous qualifions d’espaces délaissés (2.2.).

### **2.1. Les notions de friches urbaines et délaissés urbains**

La friche ne dispose pas de définition officielle et ne représente aucune notion juridique (AUCAME 2016). Le terme provient du vocabulaire agricole, désignant à l’origine les terres

mises en jachère, et la signification s'est étendue au sens figuré à toute surface laissée à l'abandon. Un sens figuré en vérité ancien, attesté dès le XVe siècle (Raffestin 1997). De nos jours, l'Insee désigne par exemple par le terme de friche tout espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000 m<sup>2</sup>. L'emploi du terme permet alors d'institutionnaliser les actions autour de ce type d'espace concerné par des enjeux de déréliction : inventaires de friches polluées, inventaires du foncier disponible, fonds d'aide pour la revitalisation (LIFTI 2020; Cerema 2021; Gouvernement 2022). Malgré cela, le nom de « friche » demeure en lui-même assez vague et beaucoup d'acteurs proposent donc une typologie de sorte à mieux comprendre ces espaces. En milieu urbain, on peut recenser ainsi quatre grands types de friches : industrielles, militaires, commerciales et d'habitat, mais d'autres types existent à l'instar des friches portuaires, ferroviaires, médicales, touristiques, artisanales... (AUCAME 2016). Aussi semble-t-il que l'orientation initiale des usages permette de définir la nature de la friche actuelle et soit à la base des typologies associées.

Cette catégorisation peut correspondre intuitivement à des trajectoires historiques et des enjeux partagés par des espaces de même vocation initiale. Philippe Bachimon (2014) fait par exemple état du cas des cités minières dont les industries ont d'abord périclité (friches industrielles), avant que les susdites citées ne voient leur population diminuer (friches d'habitat) et leurs services finalement fermés (friches commerciales, artisanales et autres). La vocation initiale du site est affectée par les dynamiques socio-économiques : crise, déprise, mouvements de population... et à cet effet elle peut expliquer le phénomène d'enfrichement pour une catégorie donnée. Pour autant, Claude Janin et Lauren Andres (2008) font plutôt l'hypothèse que l'activité initiale exerce bien moins d'influence sur l'apparition et le devenir des friches que leur localisation, leur visibilité et leurs enjeux corrélatifs. La friche se démarquerait donc davantage par ses dimensions de rupture, de continuité, d'abandon et de réserve. Ainsi Claude Raffestin (1997) estime que « *[la] friche marque la fin d'une territorialité spécifique, la disparition de relations et d'interrelations. La friche est donc un indicateur de changement, un indicateur du passage de l'ancien à l'actuel, du passé au futur par un présent de crise* ». La friche est un espace de transition par la rupture territoriale, temporelle et sociale, de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation, de temporalisation-détemporalisation-retemporalisation et de socialisation-désocialisation-resocialisation. Ce passage sous forme de présent en crise est de fait un motif récurrent des discours sur les friches, une latence plus ou moins dynamique qualifiée de « temps de veille » dans les travaux d'Andres, qui offre une perspective intéressante sur les modes de fonctionnement informels des villes. Dès lors, Andres et Grésillon (2011) proposent d'autres paramètres sur lesquels fonder une typologie des friches culturelles : les échelles et périmètres, la valeur, et les formes de commandement (autrement dit de portage).

En parallèle, la friche urbaine coexiste et se confond parfois avec un autre terme : le délaissé urbain. Tous deux partagent la même notion de rupture, sur laquelle le paysagiste Gilles Clément (2014) s'appuie pour en faire des synonymes sous une notion mère, le Tiers Paysage. Marion Brun et ses confrères (2019) définissent eux par exemple les délaissés comme « *des espaces sans fonction officielle et donc en rupture avec le tissu urbain environnant* ».

En s'appuyant sur un travail de typologie sémantique francophone, Kaduna-Eve Demailly (2011) qualifie le terme de plus générique et large, ne dépendant pas d'une surface minimale, ayant pour intérêt de ne pas supporter de jugements de valeurs (à l'inverse de la perception des friches) et qui échappe à la définition traditionnelle par les anciens usages (Demailly 2011). Cependant l'aspect générique du terme n'est pas partagé de tous, et le délaissé peut être réservé à des situations complémentaires du cas des friches, c'est à dire des espaces ouverts de faible envergure qui « flottent » en marge du bâti et des voiries en dehors des limites foncières

traditionnelles (Bouchain, Degeorges, Nochy 2009; A'URBA 2021). En anglais, la distinction possible entre *urban leftover* (le délaissé) et *urban wasteland* ou *brownfield* (la friche) renvoie à cette idée (Akkerman, Cornfeld 2010). Au contraire de la friche, le délaissé peut dans certains cas ne jamais avoir été assigné à une orientation initiale, être perçu comme un dommage collatéral issu de la planification urbaine et des vides produit par le dessin des urbanistes, jamais pensé ni aménagé. L'architecte Patrick Bouchain lui associe en conséquence une forme de permanence que la friche ne possède pas (Bouchain, Degeorges, Nochy 2009). En dépit des diverses nuances, il semble surtout nécessaire de retenir que, en se dégageant de la notion de friche, le délaissé s'émancipe souvent de l'usage initial du site et répond alors difficilement aux typologies construites sur les usages anciens. Dans une vision complémentaire de la friche considérant les délaissés comme des espaces ouverts de faible envergure, nous proposons de réserver le terme de délaissés à tout espace en dessous de 2 000 m<sup>2</sup>.

Est-il possible de définir les délaissés selon d'autres paramètres que la vocation initiale ? Dans les faits, lorsque le passé du site est laissé de côté, les discours s'attachent souvent à la morphologie des espaces en question, ce qui peut aboutir à des inventaires « à la Prévert » (Clément, Coloco 2010; Rupprecht, Byrne 2014; A'URBA 2021) ou à une caractérisation géométrique en fonction de la place occupée par le vide et les volumes (entre, en dessous, au-dessus...) (Azhar 2019; Kasarabada 2020). Le paramètre morphologique seul semble souvent limitant, et peut conduire à des listes sans fin, ou à ignorer des caractéristiques fondamentales des délaissés pourtant variables d'un espace à l'autre comme leur transformativité, leur liberté d'appropriation, leur caractère temporaire. Les délaissés sont des espaces dont la morphologie extrêmement variable ne permet pas une catégorisation réellement satisfaisante selon un tel critère.

## 2.2. Typologie des espaces délaissés urbains

Un moyen de classer les délaissés, et de faire le pont avec le cas des friches, serait de réinterpréter les paramètres proposés par Andres et Grésillon : échelles et périmètres, valeur, portage du projet (Andres, Grésillon 2011), comme suit :

- **L'échelle d'influence spatiale, du local au territorial et l'échelle d'influence temporelle, temps de veille et projections éphémères ou pérennes.**

Sur le plan spatial, les espaces urbains délaissés admettent une variété de tailles et de formes qui n'ont pas la même signification à l'échelle du milieu urbain.

Sur le plan temporel, l'abandon est un espace-temps dont la nature temporelle peut varier, elle peut admettre un temps de veille plus ou moins long traversé par différentes phases avec généralement le souhait d'une fin, la sortie de friche. En géographie, Virginie Anquetil différencie par exemple la marge relictuelle (le jeune temps de veille emprunt de stigmas) de la marge pionnière (le temps de veille avancé propice à la transformation, à la projection) (Anquetil 2016).

- **La valeur par laquelle le site est considéré (valeur marchande, valeur d'usage).**

Les acteurs d'un même site peuvent évaluer très différemment l'intérêt dudit site en fonction de leur grille de valeurs, conditionnant les transformations souhaitées et le rapport de la friche vis-à-vis de sa rupture avec la norme urbaine.

- **Le mode de gouvernance du site et des projets de transformation associés.**

Entre projet urbanistique en silo et appropriation citoyenne spontanée, il existe un vaste gradient de gouvernance des espaces délaissés selon l'implication de certaines catégories d'acteurs. Avec la notion de tiers-foncier, Marion Serre définit un foncier dans un état transitoire, caractérisé par un statut indéterminé et un mode de gestion non identifiable qui, appelle de ce fait à préciser l'implication de chacun des acteurs possibles tels que la société civile, la collectivité et les propriétaires (Serre 2020).

À partir de ces caractéristiques, nous appellerons « espaces délaissés urbains » l'ensemble constitué par les friches et les délaissés :

On distinguera quatre types d'espaces (Tableau 1) :

- La grande friche : espace de grande envergure, aussi bien spatiale que temporelle, où il est principalement question d'opérations d'urbanisme fortement encadrées par les autorités locales (voire accompagnées par l'Etat, cf. aides Fonds Friches, institutions comme le Cerema) avec pour interlocuteurs privilégiés les entreprises privées de l'aménagement et les éventuels propriétaires du site. En raison de l'ampleur des projets, la société civile est relativement peu impliquée en dehors de dispositifs consultatifs ou informatifs (héritage technocratique). Par ailleurs, cette catégorie ne bénéficie d'un temps de veille (une attente généralement passive) qu'à des fins de retour vers la valeur marchande du foncier. Elle regroupe aussi bien les très vastes friches comme les quartiers délaissés, à l'image de la technopole ANGUS à Montréal (Klein et al. 2021), l'Île de Nantes (Devisme 2007; GERS 2015) ou du Flon à Lausanne (Andres 2006).
- Les petits espaces interstitiels : à l'opposé de la grande friche, ils rassemblent les espaces à l'échelle la plus fine, celle ultra-locale de l'humain et du spontané. C'est la catégorie des petits espaces d'appropriation quotidienne, des fentes, des creux, des venelles et des rebords, petits interstices en veille permanente. Invisibles mais au vu de tous, parfois en retrait, ce sont des espaces laissés pour compte dont la banalité les soustrait de l'attention générale, au point qu'ils puissent par exemple servir d'espaces verts informels (Rupprecht, Byrne 2014; Rochard 2020). En cela ces espaces recèlent une forte valeur d'usage mais sont quasi dénués de valeur marchande pour la sphère privée ou les collectivités, le carcan des normes urbaines se relâche donc facilement autour de ces espaces, ce qui permettrait d'expliquer des formes d'appropriation par la société civile plus fréquentes. Ils rejoignent ainsi la notion d'espace relâché, le *loose space*, traitée par l'architecte Karen Franck et l'urbaniste Quentin Stevens (Franck, Stevens 2006).

Entre ces extrêmes, deux catégories presque semblables se distinguent : celle de l'espace délaissé qui sera dit « fermé » et celle de l'espace délaissé dit « ouvert ».

- Les friches et délaissés fermés : se rapprochant des grandes friches, à l'échelle des parcelles, ces espaces sont peu ouverts aux projets de long terme des acteurs informels (non-propriétaires, non-régulateurs), le temps de veille est généralement un outil qui permet la réinsertion du site vers l'espace marchand. Cette catégorie est l'objet de projets et de projections planifiées, elle admet non sans résistance l'existence possible d'activités éphémères, de présence de populations marginales (possibles sources de conflits) mais celles-ci laissent ensuite place à ce qui avait été projeté initialement. Elle est donc généralement fermée aux opportunités spontanées qui pourraient émerger des occupations éphémères, à moins que celles-ci ne révèlent un intérêt vis-à-vis de la grille de valeurs des décideurs. C'est notamment le cas des friches institutionnalisées ou des friches-labels décrites par Andres et Grésillon

(Andres, Grésillon 2011), comme à Nantes avec le développement d'un parc paysager à l'emplacement de l'ancienne carrière Misery (Caudal 2018; Nantes 2019).

- Le délaissé ouvert : espace généralement de petite taille, souvent oublié de leurs propriétaires (sans projet) et investi par d'autres acteurs (faune et flore sauvages incluses). Peu visible, il offre un espace de liberté pour une appropriation plus rebelle, créative ou aventureuse vis-à-vis des normes de la ville, qui le rapproche donc des petits espaces interstitiels. En revanche, portée par des collectifs, des associations ou les collectivités (avec une vision plus participative, permissive), elle relève de niveaux d'organisation plus importants. Le devenir du site, bien qu'il puisse faire l'objet de tensions, est avant tout envisagé autour d'une valeur d'usage associée au lieu et demeure en ce sens ouvert à ce qui émerge du temps de veille (même lorsque ces usages rapportent peu aux propriétaires). L'exemple des appels à créativité (15 lieux à réinventer à Nantes, Nantes Métropole 2022), des friches militantes (Blanchard 2018) ou des baux entre propriétaires et associations gestionnaires (Aguilera, Ferchaud 2020).

**Tableau 1 : Typologie des espaces délaissés urbains**

Type	Type d'espace délaissé urbain	Echelle spatiale	Echelle temporelle	Valeur	Gouvernance	Exemples
1	Grande friche	Territoire, ville/quartier, local	Longue	Marchande	Fortement encadré et programmé par la ville ou l'état, et acteurs privés	Vastes friches industrielles, cas de l'île de Nantes
2	Friche/ Délaissé «fermé»	Ville/quartier, local	Moyenne à longue avec projections éphémères	Marchande, possiblement symbolique (patrimoine bâti), voire d'usage	Fortement encadré par la ville & propriétaires, possibles associations d'usagers	Friches urbaines plus modestes, bâti délaissé en général, cas de la Belle de Mai à Marseille
3	Délaissé « ouvert »	Ville/quartier, local	Moyen et court terme	D'usage, possiblement marchande, écosystémique	Emprise plus importante des associations ou collectifs, encadrement par la ville et/ou les propriétaires plus léger	Espaces délaissés au sens de l'A'URBA, cas des 15 lieux à réinventer à Nantes

4	Petits espaces interstitiels	Ultra local (mais réseau dense en milieu urbain)	Oxymorique entre permanence et très court terme, appropriations courtes répétées	D'usage, d'existence, écosystémique	Appropriation spontanée, associations ou collectifs, encadrement léger voire absent par la ville	Espaces de très faible échelle, typologie de Rupprecht & Byrne, exemple du jardinage de rue
---	------------------------------	--	--	-------------------------------------	--	---

Source : Alexis Leray

A partir de la typologie des espaces délaissés urbains proposée, nous pouvons montrer l'évolution du statut des espaces délaissés au cours de la mutation de la conception de la ville en France.

### 3. L'évolution du statut de l'espace délaissé urbain au cours des différents âges de l'urbanisme

Les espaces délaissés ont pu bénéficier de statuts variables au cours de l'Histoire des villes. En s'appuyant sur le découpage des âges de l'urbanisme proposé par Levy (1998) il est possible de montrer que certains types de délaissés ont pu d'abord avoir un statut particulier de mise en repos nécessaire de l'espace (3.1.). Mais avec le 3<sup>e</sup> âge, assimilable à une crise de l'âge qui le précédait, les espaces délaissés se multiplient anormalement (notamment les grands types d'espaces délaissés). Ils se transforment en avatars de crise et de déprise, redoutés et dont on ne sait que faire (3.2.).

#### 3.1. L'espace délaissé urbain du 1<sup>er</sup> âge et du 2<sup>e</sup> âge, un espace d'ajustement prévu

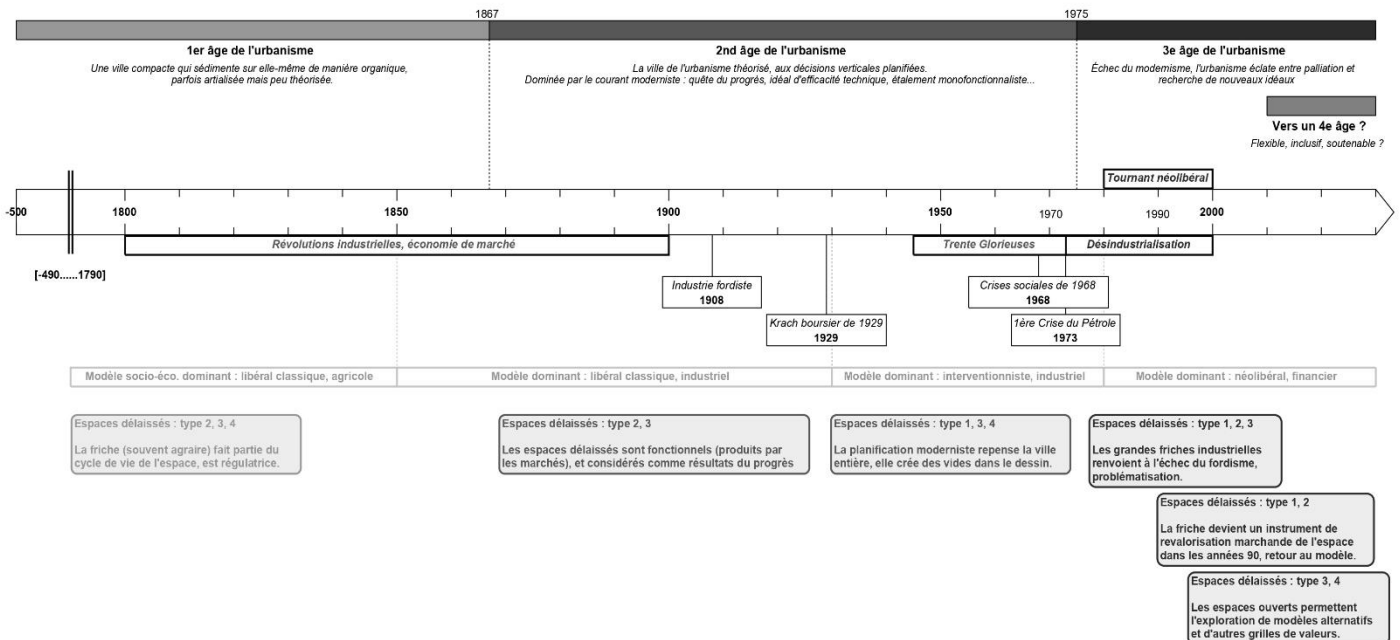
Dans La production de l'espace, Henri Lefebvre souligne la dimension politique de l'espace, enjeu d'une stratégie d'occupation par différents espaces sociaux, qui engendre des interactions, des forces et tensions (Lefebvre 1986). La ville et sa construction est de fait un phénomène lié aux influences socio-économiques, imposées par les acteurs dominants et leurs grilles de valeurs. En d'autres termes, la pratique de l'urbanisme est le produit d'un modèle socio-économique à un temps t donné. En revanche, le territoire urbain peut être décrit comme un palimpseste (formulation d'André Corboz) qui n'a de cesse de se réécrire sur lui-même, tout en conservant des traces du passé et une forme d'inertie liée à sa matérialité. Hors pratique de *tabula rasa*, le tissu urbain semble ainsi voué au décalage avec les modèles socio-économiques en place qui guident les actions urbanistiques, ce qui explique la production d'espaces délaissés. Mais s'il est question de modèles, quels sont-ils ?

La ville a pu être lue d'après différents prismes socio-économiques au cours de l'Histoire. Certains de ces prismes ont été dégagés par les praticiens eux-mêmes, à la manière du découpage des trois âges de la ville de l'architecte de Portzamparc de 1997 repris en 1998 sous le nom des trois âges de l'urbanisme par le chercheur en urbanisme Albert Levy (Levy 1998). Ce découpage se fonde essentiellement sur la production des formes urbaines et propose trois conceptions : la ville historique construite sur elle-même à partir d'elle-même (1<sup>er</sup> âge), la ville permise par les révolutions industrielles, moderne, hygiéniste, fonctionnaliste de l'urbanisme théorisé (2<sup>nd</sup> âge), puis la ville qui se remet en question en réaction aux crises



sociales et économiques des années 70, l'éclatement de l'urbanisme à la recherche d'un nouveau consensus (3<sup>e</sup> âge).

**Figure 1 : Frise de synthèse, différents statuts pour les espaces délaissés en fonction des âges de l'urbanisme et les modèles socio-économiques sous-jacents**



Source : Alexis Leray

Chacun de ces âges de l'urbanisme (fondés sur l'évolution des pratiques et des formes) coïncide aussi avec l'évolution des modèles socio-économiques, notamment des modèles productifs. En effet, le passage de la ville historique (1<sup>er</sup> âge) à la ville urbanistique (2<sup>nd</sup> âge) se fait au travers des révolutions industrielles et l'avènement du modèle socioéconomique industriel dit keynésien-fordiste. Ce modèle se base sur la complémentarité entre production et consommation et l'intervention de l'État afin d'assurer les conditions de concurrence pure et parfaite (Béal, Rousseau 2008). Il connaît un âge d'or au début des Trente Glorieuses. Mais le monde ne tarde pas à subir un vaste désenchantement avec la première crise économique internationale depuis la Seconde Guerre Mondiale. La crise du pétrole de 1973, l'accélération de la déprise industrielle et le chômage de masse qui en découlent, initient une rupture de modèle économique. Le néolibéralisme émerge de cette rupture comme une critique économique et une solution. Il se déploie massivement dans les années 80 (roll-back et roll-out) : le rôle de l'État sur les marchés est alors voulu de plus en plus limité et surtout le moins contraignant possible pour les acteurs économiques de l'offre (Peck, Tickell 2002). Il vient alors nourrir et financiariser l'urbanisme du 3<sup>e</sup> âge. Du point de vue des friches et délaissés, ce découpage semble relativement instructif. Si la conceptualisation d'Albert Levy (1998) se base originellement sur une lecture des mutations de la ville française, sa portée est plus vaste car elle propose une conception occidentale qui a été influencée au cours du temps par des modèles européens comme d'outre-Atlantique. Ces caractéristiques en font un modèle exploitable pour d'autres villes qui expérimentent dans les espaces délaissés urbains.

L'espace délaissé urbain a une existence historique. Il est un marqueur de crise passée, en raison de conflits ou de déclin démographiques (ruines antiques et médiévales, friches religieuses françaises après 1789...) (Janin, Andres 2008). Cependant ce type de friche n'est

pas problématisé. La friche du 1<sup>er</sup> âge est aussi d'avantage agraire et fait partie du cycle de vie des espaces (rotation des cultures et mises en jachère). En ce sens la friche est, comme le décrit Raffestin, un « *mécanisme de régulation* » qui permet de garantir un bon fonctionnement de l'espace sur le long terme. La friche historique appartient donc plutôt aux catégories de type 2 et 4, à savoir les très petits espaces interstitiels ou le délaissé fermé (la jachère est un temps de veille prévu par les propriétaires/usagers normaux). Avec, les révolutions industrielles, la friche va perdre peu à peu son rôle « régulateur » et gagner un rôle « fonctionnel », c'est-à-dire engendré non plus par la réalité de l'espace mais plutôt par effet de marché (c'est le cas du monde agricole en exploitation permanente, qui crée des friches dans le seul but d'éviter la surproduction) (Raffestin 1997).

En milieu urbain, l'idéologie moderniste (2<sup>nd</sup> âge), qui associe le progrès au bien être humain permet d'accepter la désuétude comme le produit d'un ordre de marche. C'est tout du moins ce que décrit Blanc au travers de l'exemple de la Swansea Valley au Pays de Galles (Blanc 1991). La ville du 2<sup>nd</sup> âge ne considère elle-même donc pas l'abandon de certains espaces comme problématique. Le contexte est d'avantage tourné vers la construction permanente et une consommation démesurée de l'espace, notamment avec la Reconstruction. Une consommation conduite et ordonnée par l'apparition de la planification urbaine. Les urbanistes se font démiurges afin de proposer des espaces de vie selon des règles utopiques scientifiées, dont Le Corbusier fait part au sein de la Charte d'Athènes (Salamon 2009). Leur idéologie établit un parallèle avec le modèle industriel fordiste : un espace équivaut à une fonction, simplicité, fonctionnalité et géométrie sont valorisés, le bien-être humain est traduit sous forme de critères scientifiques sécables sur lesquels il est possible d'interagir par transformation de l'espace (Choay 1965). Les architectes urbanistes proches de la Charte d'Athènes, dans une recherche d'optimisation, considèrent très sérieusement le principe de *tabula rasa*. En ce sens, aucun espace délaissé ne peut réellement exister ou bien toute la ville est une friche (catégorie de type 1 des grandes friches). En revanche, la planification urbaine des années 50 et 60 contribuent à produire des vides urbains dans les creux du dessin. Le délaissé est une marge fonctionnelle, à visée parfois esthétique suivant la géométrie plan (catégorie des petits espaces interstitiels, voire des délaissés ouverts en devenir). L'étalement urbain, fruit du progrès technique en matière de construction et de transports produit en outre de nouveaux phénomènes. Aux Etats-Unis, l'école de Chicago s'interroge par exemple dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur le phénomène d'abandon des centres urbains et leur ghettoïsation (Bachimon 2014; Harding, Blokland 2014).

### **3.2. L'espace délaissé urbain du 3<sup>e</sup> âge, produit de la crise du 2<sup>e</sup> âge**

Une véritable rupture s'opère autour des années 70, le déclin industriel lié à la récession économique produit des friches en masse. L'imaginaire collectif associe alors les espaces délaissés à une dimension principalement négative, métaphore de l'échec du modèle fordiste (Janin, Andres 2008). Les friches ne sont plus, comme dans le premier âge et le début du second âge avant les années 70, des espaces d'ajustement qui sont voulus (ou acceptés). Elles deviennent véritablement le produit d'un modèle de ville en crise. Le tissu urbain est alors en décalage avec le modèle socio-économique en place. Trop nombreuses pour être absorbées par le marché, devenues inintéressantes vis-à-vis de la rentabilité du secteur secondaire face à un tertiaire qui émerge fortement depuis les années 50, les friches industrielles se figent. Elles emportent parfois avec elles l'écosystème social qui les accompagnaient, conduisant à la déréliction de quartiers entiers. Le contenu s'effondre et ne demeure qu'un contenant, inadapté à d'autres usages (Ambrosino, Andres 2008). Avec le temps et les mésusages, l'abandon laisse lui-même place à la dépossession. La friche n'est plus qu'une verrue urbaine, un espace qui

cicatrise lentement. Un espace sur lequel les représentations hors des normes du modèle urbain dominant, parfois celles de l'illégalité, sont paradoxalement acceptées (Bachimon 2014).

Contrairement au premier et au deuxième âge de la ville auxquels on peut associer un modèle urbain dominant, ce troisième âge ne porte pas de nouveau modèle de ville. Il n'est finalement que le modèle en crise du second âge où la production d'espaces délaissés constitue un symptôme de ladite crise. Cet état de crise du second âge peut comporter plusieurs origines (Plottu 1998; Plottu, Plottu 2011). Il caractérise l'état transitoire du second vers le quatrième âge de la ville où se superposent les référentiels urbains ancien et émergent. Lorsque l'évolution d'un référentiel à l'autre s'effectue brutalement, les valeurs de l'ancien modèle urbain qui n'est plus (celui du second âge) et du nouveau modèle qui n'est pas encore (celui du quatrième âge) s'entrechoquent. Cet état de crise correspond à un défaut de lisibilité du cadre d'action urbain qui tient à la méconnaissance de la non durabilité du système économique sous-jacent, souhaité sans limites par ses acteurs mais situé dans un monde lui-même limité et non nécessairement résilient face aux changements. Le tissu urbain du second âge ne pouvait pas être consommé et produire indéfiniment des espaces délaissés. Mais cet état peut représenter aussi une non adhésion au référentiel d'action urbain, par exemple au travers des critiques du modèle fonctionnaliste moderniste portées par les critiques urbaines humanistes étasuniennes tel que les travaux de Mumford ou Jacobs (Choay 1965). Si ces critiques s'effacent durant les années 80, elles sont revenues en force durant les dernières décennies notamment en raison d'une volonté de démocratie et de participation supportée par le volet social du développement durable (Bacqué, Sintomer 2010). Cet état peut naître enfin de comportements guidés par un référentiel urbain en décalage avec la réalité. On peut avoir conscience des conséquences d'un modèle qui épuise des ressources finies mais persévérer, comme l'illustre les réactions face à la crise du pétrole de 1973 avec une accélération de la mondialisation et une plus forte libéralisation des marchés.

Face à cette crise, la stratégie des années 80 est celle de la néolibéralisation des villes et du réemploi des friches. C'est sous cet angle que les friches industrielles sont abordées, notamment mises en avant par le rapport Lacaze autour de 1986 (Blanc 1991). Les friches concernées sont les espaces délaissés de première et seconde catégorie (vaste friche et délaissé fermé). Elles gagnent au passage une valeur nouvelle : la valeur patrimoniale ou mémorielle. En certains points, la patrimonialisation des sites industriels permet d'entamer une reconquête économique des territoires, parfois productive mais aussi désormais tournée vers une industrie de services (Dorel-Ferré 2009; Gasnier 2014). D'autres friches urbaines (généralement bâties) peuvent suivre ce modèle et gagner une forte valeur patrimoniale et symbolique, suscitant une mise en tourisme, gentrifiant les quartiers alentours sous la forme d'une reconquête urbaine (à l'image de ce qui est advenu de l'intra-muros d'Avignon dès les années 70 ou de Harlem à New York à la fin des années 80) (Bachimon 2014; Aftim, Languillon-Aussel 2017). Les conséquences des stratégies néolibérales, et de la mise en compétition des villes selon leur attractivité, transforment ainsi la friche en lieu à valeur symbolique pour se réinsérer dans le modèle socio-économique marchand, ou en simple espace de spéculation foncière dans un milieu urbain qui se financiarise de plus en plus (Drodz, Guironnet, Halbert 2020). Ce sont toujours les valeurs marchandes et la recherche de rentabilité qui motivent leur réhabilitation (exploiter leur valorisation industrielle, touristique, ou foncière). Ces utilisations des friches sont le dernier soubresaut d'un modèle socio-économique en déclin. Malgré ces volontés de réinsertion des espaces délaissés dans le tissu de la ville normée des années 80 (Blanc 1991), le cadre urbain produit lui-même toujours plus de friches, résultant en partie de l'inertie de la déprise.

Les années 90 vont marquer une rupture dans l'utilisation des espaces délaissés urbains. Jardins partagés, bâtiments investis par des collectifs d'artistes, etc., de nouvelles formes

d'appropriation se développent, portées par des valeurs de lien social, de partage, de solidarité, de reconnexion à la nature.

#### **4. L'espace délaissé urbain, préfiguration du 4<sup>e</sup> âge de l'urbanisme**

La prise de conscience écologique couplée à la critique du modèle consumériste favorise dans les années 90 le développement de nouvelles valeurs cherchant à recréer du lien dans la société et avec la nature (4.1). L'ancrage progressif de ces valeurs dans la société préfigure l'avènement d'un nouveau modèle urbain où les espaces délaissés (re)gagneraient un statut de jachère urbaine (4.2).

##### **4.1. L'espace délaissé urbain depuis les années 90, les valeurs socles d'un nouveau modèle socio-économique**

Depuis les années 1990 et 2000, des réseaux d'acteurs informels, qui veulent promouvoir des valeurs pouvant être en rupture avec le modèle urbain dominant, se réapproprient des espaces délaissés, généralement des espaces ouverts souvent oubliés de leurs propriétaires (de type 3) ou des petits espaces interstitiels (de type 4), tous deux laissant place à la liberté et à la créativité de la société civile (Groth, Corijn 2005). Plus rarement, il peut aussi s'agir de délaissés fermés (type 2 voire 1) dont le projet est transformé par la mobilisation citoyenne. C'est le cas à la fin des années 1990 de la technopole ANGUS, une vaste friche de plusieurs centaines d'hectares située à Montréal. Une mobilisation de la société civile est allée à l'encontre des choix du propriétaire foncier, la Canadian Pacific, qui prévoyait de transformer le site en parc immobilier résidentiel. La mobilisation de la société civile locale, sous la forme d'une organisation régularisée (SDA, Société de Développement Angus) a permis de conserver un tissu économique pourvoyeur d'emploi pour les habitants précaires de la localité, permettant de préserver et d'améliorer un milieu de vie sans menacer le tissu social autour du site, qui au contraire bénéficie désormais d'une forme d'*empouvoirement* (d'autonomisation) (Klein et al. 2021; Fontan, Klein, Tremblay 2005). La SDA a favorisé un projet pour la communauté en favorisant la mixité d'usage (résidences, entreprises, commerces, hall alimentaire, espaces verts, équipements culturels et de santé), l'emploi à proximité, l'installation d'entreprises d'économie sociale et solidaire.

Ces espaces délaissés sont généralement appropriés par des associations ou des collectifs, parfois de manière illégale. Ces derniers mettent en avant des valeurs sociales ou environnementales au travers de productions artistiques, culturelles, ou d'aménagements de jardins partagés. Ils peuvent afficher des valeurs plus en rupture avec le modèle dominant prônant un renouveau du modèle sociétal (autour de valeurs de frugalité). Ces collectifs démontrent leur capacité à produire des modes d'organisation plus sociaux et solidaires (Besson 2018; Aguilera, Ferchaud 2020) ou traversés par une sensibilité environnementale.

Ces initiatives de réappropriation d'espaces délaissés ont en commun de véhiculer certaines valeurs émergentes portant un nouveau modèle socio-économique. Des valeurs sociales :

- Lien social, partage et coopération
- L'inclusion et l'autonomisation des acteurs
- La mixité sociale
- L'appropriation de son cadre de vie et être acteur de son environnement de proximité

- L'expérimentation de nouveaux modes du vivre-ensemble
- La reconnexion à la nature et aux rythmes lents (en rupture avec le rythme effréné de la ville moderne) en lien avec la santé physique et mentale

Des valeurs environnementales :

- Biodiversité
- Dépollution
- Perméabilisation des sols
- Continuité écologique

La multifonctionnalité sociale et environnementale des espaces délaissés confère au tissu urbain des capacités d'adaptation et de souplesse. Souplesse qui peut être recherchée dans de nouvelles formes d'urbanisme qui s'expérimentent souvent sur ces espaces délaissés comme c'est le cas pour l'urbanisme éphémère, transitoire, réversible qui sont aussi des opportunités de repenser et de co construire la ville avec les populations.

Considérées au départ comme des expériences marginales, les initiatives d'appropriation des délaissés par les collectifs portent de nouvelles valeurs qui apparaissent et s'affirment peu à peu dans la société, de nouveaux modes de vie emprunts de sobriété, de proximité. Perçues initialement comme une conséquence de la crise, elles sont de plus en plus considérées comme un moyen pour surmonter les crises récentes. Les architectes, les urbanistes, les aménageurs s'y intéressent. Ils y interviennent expérimentalement, par exemple au travers de l'urbanisme transitoire (ATELIER APPROCHE.S ! 2021). Ils utilisent alors le temps de veille de l'espace délaissé pour y stimuler la créativité des citoyens au travers d'un processus d'innovation collaborative favorisant la co-construction de l'espace. Ils cherchent soit à répondre à des besoins sociaux insatisfaits, soit à préfigurer un projet urbain futur. Les collectivités et autres acteurs institutionnels s'y intéressent également et cherchent désormais à accompagner voire à encourager via des appels à projet ces initiatives. Dans un contexte de baisse de leurs ressources, mais aussi d'essoufflement des politiques de retour à la croissance, Béal et Rousseau (2018) notent ainsi que « dans un nombre croissant de territoires, les autorités locales, perçoivent notamment dans les collectifs habitants qui s'emparent du foncier disponible pour imaginer des pratiques alternatives, non plus des problèmes, mais des solutions. »

Ainsi, à partir de la fin du XXe siècle, les espaces urbains délaissés ont gagné un nouveau statut, un statut qui a permis de dépasser la condition de symptôme de la crise vers une revalorisation spatiale. Il s'est produit une évolution positive des perceptions dans le sens d'un dépassement possible de ce modèle. Un dépassement permis par la nature indécise des espaces urbains délaissés (notamment de type 3 et 4) (Luo 2021). La perception dominante marchande a perdu de son hégémonie depuis quelques décennies par l'émergence de nouvelles formes de valeurs qui sont appuyées par un besoin croissant d'adaptation du cadre de vie urbain aux changements globaux (Giorgis 2020). Le délaissé s'est paré d'une valeur d'usage informelle en accueillant des activités transitoires. La liberté retrouvée par la nature sur ces espaces lui permet une valorisation par usage indirect et une valeur à la fois d'existence et d'héritage. Cette

évolution semble augurer, dans une époque contemporaine de plus en plus soumise aux aléas des changements globaux (d'autres symptômes de la même crise), la possibilité d'un changement de paradigme urbanistique, vers un 4<sup>e</sup> âge de l'urbanisme. Ambrosino et Ramirez-Cobo (2019) émettent ainsi l'hypothèse que ce 4<sup>e</sup> âge est celui de l'urbanisme du changement climatique et de la résilience vers une forme d'adaptabilité en continu du tissu urbain. Loin d'infirmer cette dimension, qui renvoie par exemple à la flexibilité des délaissés dans la ville contemporaine, il semble que le 4<sup>e</sup> âge de l'urbanisme pourrait se décliner selon d'autres caractéristiques encore (inclusivité, sobriété...). Mais quel serait donc ce 4<sup>e</sup> âge qui succéderait à la crise que représente le 3<sup>e</sup> âge ? Comment le caractériser ?

Pour bien comprendre cette transition vers le 4<sup>e</sup> âge, sans doute faut-il s'intéresser aux nouveaux modèles de ville présentés depuis les dernières décennies et la façon dont ils ont évolué récemment. Dès lors, il paraît nécessaire de comprendre, plus que la ville intelligente, la « Smart City » qui repose sur une efficacité permise par les nouvelles technologies, plus que la ville créative qui repose sur la créativité comme moteur de la revalorisation et de développement local, les préceptes de la ville durable qui propose notamment de relever les défis de la crise socio-environnementale et climatique (van der Wusten 2016). L'enjeu des villes durables ou des villes écologiques (les *Eco-cities* de Wong, Yuen 2011) est de travailler à la conservation durable des socio-écosystèmes (par des solutions écologiques/environnementales, des solutions économiques, des changements de modes de vie et la perspective d'une résilience aux aléas notamment climatiques). S'il paraît précipité de confondre le modèle durable avec celui du 4<sup>e</sup> âge de l'urbanisme, il semble raisonnable de penser que les nouveaux paradigmes proposés ont abondamment alimenté les réflexions actuelles.

#### **4.2. L'espace délaissé urbain comme partie intégrante du modèle de la ville, vers un 4<sup>e</sup> âge de l'urbanisme**

Un nouveau modèle urbain se dessine peu à peu. Les valeurs qui sous-tendent les formes d'appropriation des espaces délaissés depuis la fin des années 90 préfigurent de nouveaux modes de planifier et d'habiter la ville. Quel est alors l'avenir, le statut des espaces délaissés dans ce nouveau modèle ? Considérés comme les stigmates du précédent modèle en crise, sont-ils voués à disparaître dès lors que ce nouveau modèle sera stabilisé ? Ou au contraire sont-ils appelés à avoir un rôle, un statut particulier ?

Au sein de ce nouveau modèle, les espaces délaissés ne sont plus les symptômes de la crise, ni les résultats d'un impensé du projet urbain, ils sont au cœur d'un nouveau paradigme. On pourrait même, à l'échelle de la ville, « planifier les délaissés » permettant, à l'échelon de quartiers, de disposer de « jachères urbaines ». Ces jachères urbaines ne seraient pas des espaces laissés de côté pour régénérer la nature (biodiversité) mais procureraient divers usages (comme expérimenter de nouveaux modes de vivre ensemble), renouant ainsi avec les jachères agricoles qui permettaient non seulement une mise au repos des sols mais aussi des usages de pâturage (Sebillotte et al. 1993).

À l'aune du 4<sup>e</sup> âge, loin de disparaître, les espaces urbains délaissés (notamment les espaces ouverts de type 3 et 4) constituent des potentiels d'adaptation du tissu urbain aux évolutions de leur environnement. Ils ne sont plus dès lors considérés uniquement comme des problèmes mais offrent des solutions pour s'adapter moins brutalement aux évolutions socio-économiques. Cette évolution positive de la perception des espaces délaissés met en lumière trois caractéristiques essentielles, contribuant à faire émerger le nouveau modèle de la ville du 4<sup>e</sup> âge. Ces caractéristiques sont : la primauté nouvelle d'une valeur écosystémique (au sens de la

valorisation de ce qui permettrait d'atteindre un socio-écosystème soutenable respectueux des équilibres naturels, du bien-être et de l'intégrité des populations humaines et non-humaines) ; des modes de gouvernance plus participatifs et inclusifs ; la recherche de flexibilité pour une adaptation permanente.

La ville, dans son concept actuel souhaité durable, se doit de fournir à tous un lieu de vie vivable et des conditions équitables de développement au quotidien. Or l'environnement, les espaces de nature, la biodiversité, le végétal (les périphrases ne manquent pas) constituent une partie intégrante d'une vie humaine saine, d'autant plus précaire dans les espaces urbanisés fortement minéralisés (Raven 2020; AURAN 2020). Les travaux sur les services écosystémiques, c'est à dire les bénéfices que la société peut tirer des écosystèmes (notamment des espèces végétales) (Jansson 2014), ont montré plus récemment l'impact bénéfique non négligeable du végétal sur la santé humaine (Laille et al. 2013; Galopin et al. 2021; Meyer-Grandbastien et al. 2021) et sur l'atténuation de l'effet d'îlot de chaleur urbain (APUR 2020). Or ces espaces végétalisés ne sont pas uniquement les espaces formels des parcs et jardins et représentent un vaste réseau d'espaces verts informels comme les décrivent Rupprecht et Byrne (Rupprecht, Byrne 2014), des espaces délaissés de nature en ville qui dans ce contexte prennent une place de plus en plus décisive.

Ce courant de pensée s'intègre dans une vision environnementale et écosystémique plus globale. Ainsi pourrait-on relier les logiques de reconsidération des délaissés à une logique de cycle de vie urbain, en accord avec des modes économiques hétérodoxes de plus en plus institutionnalisés comme l'économie circulaire (Savy, N'Diaye, Kessari 2019; Calisto Friant, Vermeulen, Salomone 2020) et la notion de sobriété (Baudouin 2019). Elles permettent de réinterroger les manières de décider, en opérant une transition de réflexions sectorielles (séparation des politiques de logement, transports...) vers des réflexions plus systémiques. L'idée serait donc de préserver les équilibres en ne portant pas atteinte, ou le moins possible, à l'équilibre des (socio)écosystèmes. Les espaces délaissés jouent alors un rôle de marge de manœuvre pour agir en accord avec cet équilibre, en évitant de détruire des espaces vivants ou par renaturalisation d'espaces artificialisés, en réorientant les fonctions des espaces disponibles selon les besoins des villes, en permettant la constitution de réseaux productifs locaux assurant une moindre dépendance en ressources extérieures lointaines. Ces logiques se retrouvent actuellement présentes au sein de l'appareil étatique sous la forme par exemple des objectifs ZAN de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050 (Loi Climat et Résilience 2021) ou de sobriété foncière (ANCT, PUCA 2021) pour lesquels les espaces délaissés représentent donc une opportunité.

La question de la gouvernance est au cœur des expérimentations dans les espaces délaissés urbains. Ces derniers sont flous et permettent donc le développement d'un large spectre d'hybridations. L'espace délaissé devient presque un nouveau bien commun reconnu (Kebir, Wallet 2021). Un commun qui peut être revendiqué par la société civile comme le furent les Community Gardens aux États-Unis (Prévost 2020; Baudry 2011) mais qui peut aussi se construire grâce aux formes de gouvernances partagées. Il intègre des formes propres à l'économie collaborative (économie des communs, de la fonctionnalité, du pair-à-pair) (Acquier, Carbone, Masse 2016) qui lui confèrent de nouveaux usages. Ainsi les stratégies des mouvements « makers » ou les éventuels tiers-lieux, comme les laboratoires citoyens madrilènes et barcelonais, peuvent être perçues comme un nouveau middle-ground pour l'innovation urbaine, en faisant le pont entre l'under-ground de la société civile et l'upper-ground des institutions et des firmes (Besson 2018; Cohendet, Grandadam, Simon 2010).

Au-delà de l'idée même de partage du pouvoir, impliquer les parties prenantes participe à l'ancrage local des projets. Celles-ci disposent d'une légitimité à s'exprimer, par connaissance du territoire et de ses contraintes (Viel 2017). Par l'urbanisme transitoire, l'action sur les

espaces délaissés de faible envergure (type 2, 3, 4) permet par exemple de faire remonter non seulement des besoins mais aussi de construire et mettre en valeur des réseaux de citoyens, d'engendrer une cohésion sociale. Les délaissés représentent donc un moyen de créer un impact social bénéfique (ATELIER APPROCHE.S ! 2021). Les parties prenantes impliquées dans les projets ont des chances de s'attacher aux lieux, ce qui peut être un facteur de résilience face aux changements.

Le délaissé urbain, comme la friche, représentent des temps de respiration qui apporteraient une flexibilité au tissu urbain. Soumise à des aléas, une ville sans délaissés où chaque espace est occupé par une fonction précise pourrait se montrer plus résistante aux processus d'adaptation divers. Cette nature flexible permet ainsi de nourrir des réflexions sur la notion de réversibilité (Zuliani 2020). Permettre à des dispositifs polymorphes, multifonctionnels ou réversibles d'exister, c'est se réserver l'avantage d'un choix futur. Il s'agit d'accepter alors davantage la possibilité qu'un site puisse évoluer et de l'aménager en conséquence : de la réversibilité des usages (pouvoir changer facilement d'usages), à la réversibilité d'implantation (pouvoir démonter facilement, pouvoir réutiliser le site facilement) et à la réversibilité écosystémique (pouvoir préserver la qualité environnementale du site face aux ressources limitées). Cela permettrait par ailleurs de garantir des choix moins coûteux en ressources et en énergie sur le long terme. Sur ce point, la réversibilité rejoint les notions de sobriété et d'économie circulaire. La flexibilité permise par la réversibilité répond donc à une logique écologique (Marry 2022). En l'abordant par le prisme des délaissés, la flexibilité du contexte spatial et des organisations sociales pourrait s'insérer de plus en plus dans les façons de penser la ville. Dans un monde où le bien-vivre dépend des perceptions que l'on a de son milieu de vie tout en impactant le dynamisme de ce dernier, elle offrirait sans doute un état d'esprit spatial moins désarçonné par les changements en écartant la vision négative de l'abandon au profit de celle de l'opportunité et de la respiration. Il semble alors que les espaces délaissés ne soient plus un symptôme d'échec mais surtout une clef vers la réussite des territoires.

## 5. Conclusion

La multiplication dans les années 90 des initiatives de réappropriation des espaces vacants (le plus souvent des délaissés ouverts et des interstices) par des collectifs marque une rupture dans la perception des délaissés. De non-lieux dans le modèle urbain en crise des années 70, ils deviennent des opportunités d'expérimenter de nouveaux modes du vivre-ensemble, de réinvestir et de repenser la ville autour de valeurs de lien social, de partage, de reconnexion à la nature. Ces mêmes valeurs sont au fondement dans les années 2000 des modèles urbains de la ville de demain : ville durable, ville écologique, ville résiliente etc.

Les initiatives de réappropriation de délaissés parfois illégales par des communautés issues de l'underground, hier encore marginalisées, sont quelquefois encouragées et intégrées dans la stratégie urbanistique. On assiste à une institutionnalisation croissante de ces initiatives dans lesquelles les acteurs publics sont de plus en plus présents (soutien des collectivités aux collectifs, appels d'offres). Les initiatives d'appropriation des délaissés ne sont plus vues comme des problèmes mais des solutions pour la fabrique de la ville de demain. Espaces aux multiples fonctions (sociale et environnementale), espaces de liberté, de créativité, les délaissés confèrent une capacité d'adaptation permettant à la ville de se re-construire en permanence. En ce sens, le délaissé n'est pas voué à disparaître dans le modèle urbain du quatrième âge, au contraire il est un élément central du projet urbain résilient.

Cette reconnaissance et intégration dans les stratégies urbaines, l'intérêt croissant des institutions pour ces délaissés n'est pas sans poser de questions. Si « reconnaître leur quasi-mission de service public, c'est aussi leur donner les moyens de la réaliser » (Idelon 2017), leur



accompagnement et encadrement institutionnels ne risquent-ils pas de contrarier les initiatives de collectifs sur ces délaissés qui sont avant tout des espaces de liberté ?

## Bibliographie

Acquier, Aurélien, Carbone, Valentina et Masse, David, 2016. L'économie collaborative: fondements théoriques et agenda de recherche. In : *Second International Workshop on the Sharing Economy*. ESCP Europe. 28 janvier 2016.

Aftim, Nima et Languillon-Aussel, Raphaël, 2017. Terre gentrifiable et coalition de croissance : la relocalisation de l'université de Perpignan au service d'intérêts privés ? *Métropolitiques* [en ligne]. 10 mai 2017. [Consulté le 6 avril 2022]. Disponible à l'adresse : <https://metropolitiques.eu/Terre-gentrifiable-et-coalition-de-croissance-la-relocalisation-de-l-universite.html>

Aguilera, Thomas et Ferchaud, Flavie, 2020. Politiques urbaines et expérimentations citoyennes. Une hybridation des régimes de territorialité à Gand (Nerdlab) et à Madrid (Tabacalera). *Pole Sud*. Vol. 52, n° 1, pp. 21-41.

Akkerman, Abraham et Cornfeld, Ariela, 2010. Greening as an Urban Design Metaphor. *Structurist*. pp. 30-35.

Ambrosino, Charles et Andres, Lauren, 2008. Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*. Vol. 134, n° 3, pp. 37-51.

Ambrosino, Charles et Ramirez-Cobo, Inès, 2019. Vers la ville de l'âge IV ? *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace* [en ligne]. N° 20. [Consulté le 14 avril 2022]. DOI 10.4000/paysage.780. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/paysage/780>

ANCT, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et PUCA, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2021. *Territoires pilotes de sobriété foncière : Anticiper, repérer, expérimenter* [en ligne]. Présentation de la démarche. Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. [Consulté le 8 février 2022]. Disponible à l'adresse : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-08/guide\\_tpsf\\_def.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-08/guide_tpsf_def.pdf)

Andres, Lauren, 2006. Temps de veille de la friche urbaine et diversité des processus d'appropriation : la Belle de Mai (Marseille) et le Flon (Lausanne). *Géocarrefour*. Vol. 81, n° 2, pp. 159-166. DOI 10.4000/geocarrefour.1905.

Andres, Lauren et Grésillon, Boris, 2011. Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives: Regards croisés européens. *Espace géographique*. Vol. 40, n° 1, pp. 15-30. DOI 10.3917/eg.401.0015.

Anquetil, Virginie, 2016. *La valorisation du végétal dans la trajectoire de mutation des friches urbaines : une approche socio-environnementale* [en ligne]. Thèse de doctorat. Nantes. [Consulté le 16 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2016NANTA011>

APUR, 2020. 5 : Atténuer les îlots de chaleur urbains - Cahier n°5 : méthodes et outils de conception des projets [en ligne]. Paris. [Consulté le 11 octobre 2020]. Atténuer les îlots de chaleur urbains. Disponible à l'adresse : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/attenuer-ilots-chaleur-urbains-cahier-5-methodes-outils-conception-projets>

ATELIER APPROCHE.S!, atelier d'urbanisme, 2021. Cahier 2 : *Pour un urbanisme relationnel - Analyse des impacts sociaux et urbains de l'urbanisme transitoire* [en ligne]. Revue de projet de l'étude action. PUCA. [Consulté le 3 mars 2022]. Disponible à l'adresse : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/pour-un-urbanisme-relationnel-analyse-des-impacts-sociaux-et-urbains-de-l-urbanisme-transitoire.pdf>

AUCAME, agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, 2016. *Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain* [en ligne]. Observatoire foncier. Caen : AUCAME. [Consulté le 15 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : [https://www.aucame.fr/web/publications/OpenData/fichiers/ObsFoncier02\\_friches.pdf](https://www.aucame.fr/web/publications/OpenData/fichiers/ObsFoncier02_friches.pdf)

AURAN, agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise, 2020. *58 : 40°C à l'ombre : Faut-il craindre de vivre dans un climat plus chaud ?* [en ligne]. Nantes. [Consulté le 11 octobre 2020]. Les Synthèses de l'AURAN. Disponible à l'adresse : [https://auran.org/sites/default/files/publications/documents/s58\\_ilots\\_chaleur\\_urbains\\_vff.pdf](https://auran.org/sites/default/files/publications/documents/s58_ilots_chaleur_urbains_vff.pdf)

A'URBA, agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, 2021. *Les délaissés : de l'invisibilité à la reconquête* [en ligne]. Synthèse. Bordeaux : A'URBA. [Consulté le 5 juillet 2022]. Regard sur l'espace public. Disponible à l'adresse : <https://www.aurba.org/productions/egard-sur-lespace-public-les-delaisses/>

Azhar, Jasim, 2019. *Exploring the potential of Urban Leftover Spaces* [en ligne]. Thèse. Wellington : Victoria University of Wellington. [Consulté le 25 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://researcharchive.vuw.ac.nz/handle/10063/8559>

Bachimon, Philippe, 2014. Paradoxical Urban Wasteland. *L'Information géographique*. Vol. 78, n° 2, pp. 42-61.

Bacqué, Marie-Hélène et Sintomer, Yves (éd.), 2010. *La démocratie participative inachevée: genèse, adaptations et diffusions*. Gap : Paris : Yves Michel ; Adels. Société civile. ISBN 978-2-913492-76-9. JC423 .D4745 2010

Baudouin, Valentin, 2019. From sustainability to sobriety. In : HAMMAN P., VUILLEUMIER S. (dir.) (éd.), *Sustainability research in the upper Rhine region – Concepts and case studies* [en ligne]. Presses universitaires de Strasbourg. pp. 27-37. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03463614>

Baudry, Sandrine, 2011. Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable. *Revue française d'études américaines*. Vol. 129, n° 3, pp. 73-86. DOI 10.3917/rfea.129.0073.

Béal, Vincent et Rousseau, Max, 2008. Néolibéraliser la ville fordiste. *Métropoles* [en ligne]. 12 décembre 2008. N° 4. [Consulté le 4 avril 2022]. DOI 10.4000/metropoles.3502. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/metropoles/3502#tocto2n1>

Béal, Vincent et Rousseau, Max, 2018. Après la croissance Déclin urbain et modèles alternatifs. *La vie des idées* [en ligne]. 2018. [Consulté le 18 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03156018>

Besson, Raphaël, 2018. Les « Ateneus de Fabricació » barcelonais et les « Laboratorios ciudadanos » madrilènes. Une nouvelle approche de l'innovation urbaine? *Géographie, économie, société*. Vol. 20, n° 1, pp. 113-141. DOI 10.3166/ges.20.2017.0031.

Blanc, Jean-Noël, 1991. Les friches industrielles de l'économie à l'urbain / Industrial wastelands : from economic to urban aspects. *Revue de géographie de Lyon*. 1991. Vol. 66, n° 2, pp. 103-107. DOI 10.3406/geoca.1991.5769.

Blanchard, Pierre, 2018. Une ancienne friche maraîchère devenue bien commun au quartier des Lentillères (Dijon): Quand un conflit de lieu produit des formes de territorialisation. *Pour*. Vol. N° 234-235, n° 2, pp. 7-15. DOI 10.3917/pour.234.0007.

Bouchain, Patrick, Degeorges, Patrick et Nochy, Antoine, 2009. « La Forêt Des Délaissés » L'impensé de la ville. In : *LES DÉLAISSÉS TEMPORAIRES : QUELLES RESSOURCES POUR LA BIO-DIVERSITÉ OU LES PRATIQUES SOCIALES ?* [en ligne]. Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire : CAUE 41. 25 septembre 2009. pp. 40-45. [Consulté le 2 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.scribd.com/doc/47790753/Bouchain-Patrick-La-Forêt-des-Delaisses>

Brun, Marion, Di Pietro, Francesca et Martouzet, Denis, 2019. Les délaissés urbains : supports de nouvelles pratiques et représentations de la nature spontanée? Comparaison des représentations des gestionnaires et des habitants. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*. 2019. Vol. 14, n° 2, pp. 153-184. DOI 10.7202/1062509ar.

Calisto Friant, Martin, Vermeulen, Walter J. V. et Salomone, Roberta, 2020. A typology of circular economy discourses: Navigating the diverse visions of a contested paradigm. *Resources, Conservation and Recycling*. Vol. 161, pp. 1-19. DOI 10.1016/j.resconrec.2020.104917.

Caudal, Gaëlle, 2018. *Carrière Misery* [en ligne]. Nantes : Direction du Patrimoine et de l'Archéologie, Ville de Nantes / Nantes Métropole. [Consulté le 15 septembre 2022]. Encyclopédie. Disponible à l'adresse : <https://patrimonia.nantes.fr/home/decouvrir/themes-et-quartiers/carriere-misery.html>

CEREMA, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2021. *Cartofriches : plus de 4.200 sites en friches déjà répertoriés et caractérisés* [en ligne]. Actualités. Cerema. [Consulté le 16 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cerema.fr/fr/actualites/cartofriches-plus-4200-sites-friches-deja-repertories>

Choay, Françoise (éd.), 1965. *L'urbanisme : utopies et réalités; une anthologie*. 2014. Paris : Éditions du Seuil. Points, Essais, 108. ISBN 978-2-02-002009-1.

Clément, Gilles, 2014. *Manifeste du tiers paysage*. 2020. éditions du commun. Culture des précédents. ISBN 979-10-95630-31-9.

Clément, Gilles et COLOCO, 2010. *MONTPELLIER - Elaboration d'une stratégie de gestion des délaissés* [en ligne]. Présentation. Montpellier : Ville de Montpellier. Disponible à l'adresse : [https://www.montpellier.fr/include/viewFile.php?idtf=13426&path=25%2FWEB\\_CHEMIN\\_13426\\_1314620934.pdf](https://www.montpellier.fr/include/viewFile.php?idtf=13426&path=25%2FWEB_CHEMIN_13426_1314620934.pdf)

Cohendet, Patrick, Grandadam, David et Simon, Laurent, 2010. The Anatomy of the Creative City. *Industry & Innovation*. février. Vol. 17, n° 1, pp. 91-111. DOI 10.1080/13662710903573869.

Demilly, Kaduna-Eve, 2011. Les délaissés urbains : supports d'une participation citoyenne constitutive de nouveaux territoires? Le cas des jardins partagés de l'est parisien. GIS DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION (éd.). 2011. Vol. Actes du Premier Congrès du GIS Démocratie&Participation, 11p.

Devisme, Laurent, 2007. Gouverner par les instruments. Première approche : les épreuves urbanistiques du plan-guide. *POPSU Plate-Forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines*. décembre. pp.12-22.

Dorel-Ferré, Gracia, 2009. Marina Gasnier et Pierre Lamard dir., Le patrimoine industriel comme vecteur de reconquête économique. *Documents pour l'histoire des techniques. Nouvelle série*. N° 18, pp. 225-226.

Drodz, Martine, Guironnet, Antoine et Halbert, Ludovic, 2020. Les villes à l'ère de la financiarisation. *Métropolitiques* [en ligne]. 15 octobre 2020. [Consulté le 8 avril 2022]. Disponible à l'adresse : <https://metropolitiques.eu/Les-villes-a-l-ere-de-la-financiarisation.html>

Fontan, Jean-Marc, Klein, Juan-Luis et Tremblay, Diane-Gabrielle, 2005. *Innovation socioterritoriale et reconversion économique, le cas de Montréal*. Paris Budapest Torino : l'Harmattan. Géographies en liberté, 34. ISBN 978-2-7475-7454-9. 307.120 971

Franck, Karen et Stevens, Quentin, 2006. *Loose Space* [en ligne]. 0. Routledge. [Consulté le 15 février 2022]. ISBN 978-1-135-99318-4. Disponible à l'adresse : <https://www.taylorfrancis.com/books/9781135993184>

Galopin, Gilles, Plottu, Béatrice, Bouvier, Vincent, Béziau, Nathan, Haxaire, Pierre, Raimbault, Benoît, Bausière, Jeanne et Vajou, Bastien, 2021. *Espaces végétalisés urbains et santé : mesures et leviers d'action à l'échelle du quartier, guide méthodologique* [en ligne]. Guide méthodologique. Angers : Agrocampus Ouest. Disponible à l'adresse : [http://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/pdf/espaces\\_vegetalises\\_urbains\\_et\\_sante\\_mesures\\_et\\_leviers\\_d\\_action.pdf](http://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/pdf/espaces_vegetalises_urbains_et_sante_mesures_et_leviers_d_action.pdf)

Gasnier, Marina, 2014. Territorialisation urbaine et processus de patrimonialisation : le cas de Techn'hom à Belfort (Franche-Comté). *Annales de géographie*. Vol. 699, n° 5, pp. 1168-1192. DOI 10.3917/ag.699.1168.

GERS, Groupe d'Étude et de Recherche Sociale, 2015. *Genèse et processus de structuration d'une maîtrise d'usages intégrée au projet immobilier Ilink* [en ligne]. Nantes : GERS, Ilink association, PUCA. [Consulté le 14 mars 2022]. Disponible à l'adresse : [http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_final\\_decembre\\_2015.pdf](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_final_decembre_2015.pdf)

Giorgis, Sébastien, 2020. Les nouveaux paysages urbains d'un espace public résilient en temps de changement climatique. In : COLLECTIF PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE (éd.), *Villes et territoires de l'après-pétrole: le paysage au coeur de la transition*. Antony : Éditions le Moniteur. pp.110-114. ISBN 978-2-281-14425-3. 712.094

Gouvernement, République Française, 2022. *100 millions d'euros supplémentaires pour le recyclage des friches* [en ligne]. Communiqué. Gouvernement. [Consulté le 8 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.gouvernement.fr/partage/12625-100-millions-d-euros-supplementaires-pour-le-recyclage-des-friches>

Groth, Jacqueline et Corijn, Eric, 2005. Reclaiming Urbanity: Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. *Urban Studies*. Vol. 42, n° 3, pp. 503-526.

Harding, Alan et Blokland, Talja, 2014. *Urban theory: a critical introduction to power, cities and urbanism in the 21st century*. Los Angeles : SAGE. ISBN 978-1-4462-9451-2. HT151 .H327 2014

Idelon, Arnaud, 2017. Les friches font entrer les villes dans l'ère des squats légaux. *Enlarge your Paris* [en ligne]. 8 novembre 2017. [Consulté le 16 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/friches-squats-legaux-urbanisme-transitoire>

Janin, Claude et Andres, Lauren, 2008. Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ? *Annales de géographie*. Vol. 663, n° 5, pp. 62-81. DOI 10.3917/ag.663.0062.

Jansson, Märit, 2014. Green space in compact cities: the benefits and values of urban ecosystem services in planning. *Nordic Journal of Architectural Research*. Vol. 2014, pp. 139-160.

Kasarabada, Divya, 2020. *Urban Leftovers - Identifying and Harnessing their potential for the Agenda 2030 in Malmö* [en ligne]. Mémoire. Malmö : Malmö universitet/Kultur och samhälle. [Consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse : <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:mau:diva-23876>

Kebir, Leïla Abla et Wallet, Frédéric, 2021. *Les communs à l'épreuve du projet urbain et de l'initiative citoyenne* [en ligne]. La Défense : Plan urbanisme construction architecture, PUCA. Réflexions en partage. ISBN 978-2-11-138194-0. Disponible à l'adresse : [http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/les\\_communs\\_copie1905typookweb.pdf](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/les_communs_copie1905typookweb.pdf)307.140 944

Klein, Juan-Luis, Fontan, Jean-Marc, Audet, René et Levesque, Benoît, 2021. L'Alliance pour l'Est de Montréal : vers un New Deal territorial ? *Vertigo* HS 36 [en ligne]. <https://doi.org/10.4000/vertigo.37389>

Laille, Pauline, Provendier, Damien, Colson, François et Salanié, Julien, 2013. *Les bienfaits du végétal en ville : étude des travaux scientifiques et méthode d'analyse*. [en ligne]. Cité Verte. Angers : Plante & Cité. [Consulté le 20 juin 2022]. Disponible à l'adresse : [https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor\\_PDF/CiteVerte\\_BienfaitsVegetalVille2014.pdf](https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor_PDF/CiteVerte_BienfaitsVegetalVille2014.pdf)

Lefebvre, Henri, 1986. *La Production de l'espace*. 3e éd. Paris : Anthropos. ISBN 978-2-7157-1046-7. 1

Levy, Albert, 1998. Les trois âges de l'urbanisme. Contribution au débat sur la troisième ville". *Revue Esprit*. N° 249, pp. 46-61.

LIFTI, Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, 2020. *Données liées aux friches : de la collecte à l'exploitation, analyse des pratiques et recommandations* [en ligne]. LIFTI Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, CLP Centrale Lille Projets. Disponible à l'adresse : [https://lifti.org/wp-content/uploads/2020/12/Rapport2020\\_LIFTI\\_JECLP\\_RITF.pdf](https://lifti.org/wp-content/uploads/2020/12/Rapport2020_LIFTI_JECLP_RITF.pdf)

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE 2021, 2021. *LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (1)* [en ligne]. 22 août 2021. [Consulté le 8 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924>

Luo, Sitong, 2021. *Disclosing interstices: open-ended design transformation of urban leftover spaces* [en ligne]. Thèse de doctorat. Delft : Delft University of Technology. Disponible à l'adresse : <https://journals.open.tudelft.nl/abe/article/view/6070/5171>

Marry, Solène, 2022. *Intégrer l'économie circulaire: vers des bâtiments réversibles, démontables et réutilisables*. Marseille : Éditions Parenthèses. ISBN 978-2-86364-383-9.

Meyer-Grandbastien, Alice, Vajou, Bastien, Fromage, Benoît, Galopin, Gilles et Laille, Pauline, 2021. *Effets bénéfiques des espaces de nature en ville sur la santé : Synthèse des recherches internationales et clés de compréhension* [en ligne]. Compte-rendu d'étude. Angers : Plante & Cité. Disponible à l'adresse : <https://www.plante-et-cite.fr/files/ressource/file:1721>

- Nantes Métropole | Ville de Nantes, 2019. Le Jardin extraordinaire : un nouvel atout vert pour la Métropole. [en ligne]. 2019. [Consulté le 15 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/projet/grands-projets/jardin-extraordinaire>
- Nantes Métropole, 2022. Découverte des lieux et inspirations citoyennes du projet 15 lieux à réinventer. *Espace Dialogue citoyen, Ville de Nantes et Nantes Métropole* [en ligne]. 2022. [Consulté le 11 février 2022]. Disponible à l'adresse : <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/15-lieux-a-reinventer-1/step/decouverte-des-lieux-et-inspirations-citoyennes>
- Peck, Jamie et Tickell, Adam, 2002. Neoliberalizing Space. *Antipode*. Vol. 34, pp. 380-404. DOI 10.1111/1467-8330.00247.
- Plottu, Éric, 1998. Les crises et leur gestion. Typologies et temporalités du processus de résolution. *Sciences de la Société*. Vol. 44, n° 1, pp. 145-163. DOI 10.3406/sciso.1998.1382.
- Plottu, Éric et Plottu, Béatrice, 2011. L'évaluation des politiques publiques. Un outil de prévention des crises. In : *10è journées françaises d'évaluation « l'évaluation des politiques publiques devant les défis d'une société en tension »* [en ligne]. 30 juin 2011. [Consulté le 13 septembre 2022]. Disponible à l'adresse : <https://hal-agrocampus-ouest.archives-ouvertes.fr/hal-00729379>
- Prévost, Benoit, 2020. Revendiquer les communs, c'est défendre une rupture radicale. *Nature & Progrès*. Vol. Juin-juillet-août 2020, n° 128, pp. 20-22.
- Raffestin, Claude, 1997. Une société de la friche ou une société en friche. *Collage*. N° 4, pp. 12-15.
- Raven, Jeffrey, 2020. Ville chaude, quartiers « cools ». A la recherche des îlots de fraîcheur. *Urbanisme*. Vol. juillet 2020, n° 417, pp. 86.
- Rochard, Hugo, 2020. Renaturer pour transformer les délaissés urbains : des innovations socio-écologiques sous tensions. In : *CIST2020 - Population, temps, territoires* [en ligne]. Paris-Aubervilliers, France : Collège international des sciences territoriales (CIST). novembre 2020. pp. 412-416. [Consulté le 13 décembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03114142>
- Rupprecht, Christoph D. D. et Byrne, Jason A., 2014. Informal urban greenspace: A typology and trilingual systematic review of its role for urban residents and trends in the literature. *Urban Forestry & Urban Greening*. Vol. 13, n° 4, pp. 597-611. DOI 10.1016/j.ufug.2014.09.002.
- Salamon, Joseph, 2009. *Enjeux de l'urbanisme durable, « Les » chartes d'Athènes* [en ligne]. Mémoire. Lyon : Ecole Nationale d'Architecture de Lyon. [Consulté le 26 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : <https://en.calameo.com/read/0008998695d99d5cd98fa>
- Savy, Anne-Claire, N'diaye, Malick et Kessari, Myriam-Emilie, 2019. Le dispositif français de transition vers l'économie circulaire institutionnalise-t-il un concept ? Une analyse transversale de discours. *Technologie et innovation* [en ligne]. Vol. 4, n° 2. [Consulté le 3 mai 2022]. DOI 10.21494/ISTE.OP.2019.0341. Disponible à l'adresse : <https://www.openscience.fr/Le-dispositif-francais-de-transition-vers-l-economie-circulaire>
- Sebillotte, Michel M., Allain, Sophie, Doré, Thierry et Meynard, Jean-Marc, 1993. La jachère et ses fonctions agronomiques, économiques et environnementales. Diagnostic actuel. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*. Vol. 20, n° 20, pp. 11-22.
- Serre, Marion, 2020. Le tiers foncier, un levier pour négocier l'envers de la planification : Les habitants face à la rénovation d'une voie ferrée à Marseille. *Métropoles* [en ligne]. 31 décembre

2020. N° 27. [Consulté le 19 novembre 2021]. DOI 10.4000/metropoles.7447. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/metropoles/7447>

Van der Wusten, Herman, 2016. La ville fonctionnelle et les modèles urbains qui lui ont succédé. *EchoGéo* [en ligne]. 30 juin 2016. N° 36. [Consulté le 5 avril 2022]. DOI 10.4000/echogeo.14634. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/echogeo/14634>

Viel, Laurent, 2017. *La légitimité des parties prenantes dans l'aménagement des villes : Éthique de la conduite des projets urbains* [en ligne]. Thèse de doctorat. Montréal : Université de Montréal. [Consulté le 2 janvier 2022]. Disponible à l'adresse : [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/19973/Viel\\_Laurent\\_2017\\_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/19973/Viel_Laurent_2017_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y)

Wong, Tai-Chee et Yuen, Belinda (éd.), 2011. *Eco-city Planning* [en ligne]. Dordrecht : Springer Netherlands. [Consulté le 2 mai 2022]. ISBN 978-94-007-0382-7. Disponible à l'adresse : <http://link.springer.com/10.1007/978-94-007-0383-4>

Zuliani, Loreen, 2020. *L'urbanisme réversible : un nouvel outil au service du développement durable des villes*. Mémoire. Lille : Université de Lille.